

# Observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SPEA)

SUVI DES PERFORMANCES DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN FRANCE DE 2010 A 2021

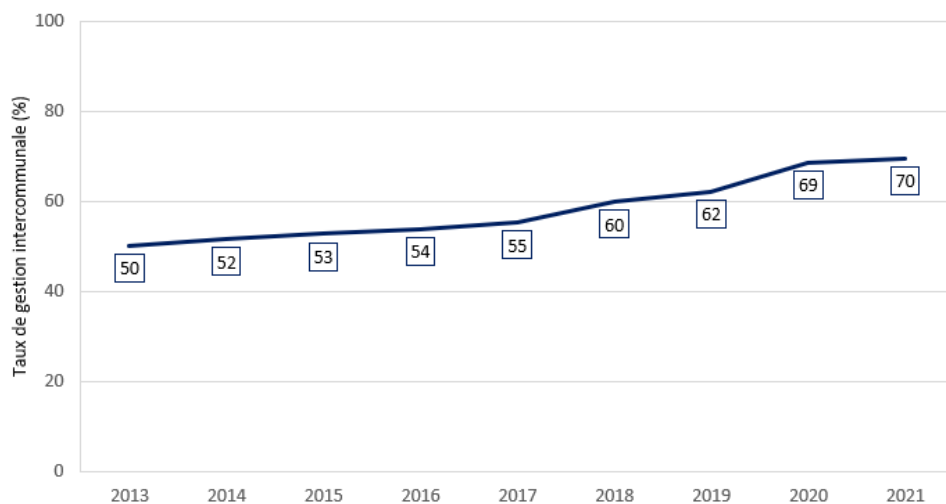
**Le Plan eau présenté en mars 2023 met l'accent sur la préservation de la ressource en eau d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Cette synthèse pluriannuelle présente les principaux résultats des indicateurs réglementaires de performance des services publics d'eau et d'assainissement présentés dans les rapports nationaux de l'Observatoire.**

L'Observatoire national des SPEA a pour enjeux l'orientation des politiques nationales de l'eau et de l'assainissement, la diffusion de la connaissance sur l'organisation et les performances des services auprès des usagers et enfin, d'offrir des services en ligne aux collectivités pour améliorer le pilotage de leurs services. Il s'appuie sur la base de données Sispea (Système d'information des services d'eau et d'assainissement) qui centralise les résultats des 19 indicateurs réglementaires d'assainissement collectif et des 17 indicateurs d'eau potable publiés chaque année par les collectivités organisatrices.

*Nota bene : il s'agit d'une synthèse de l'évolution des indicateurs de performance des SPEA, mais notons que les échantillons d'étude diffèrent d'une année sur l'autre, les évolutions peuvent donc tenir en partie de l'évolution des indicateurs mais également de l'évolution des échantillons. Cependant, les valeurs moyennes calculées étant représentatives (en raison d'une bonne représentativité des échantillons disponibles, et en attestent les calculs de redressement effectués sur les indicateurs principaux) nous pouvons considérer les évolutions évoquées comme fiables.*

## Vers un transfert de compétences au niveau intercommunal

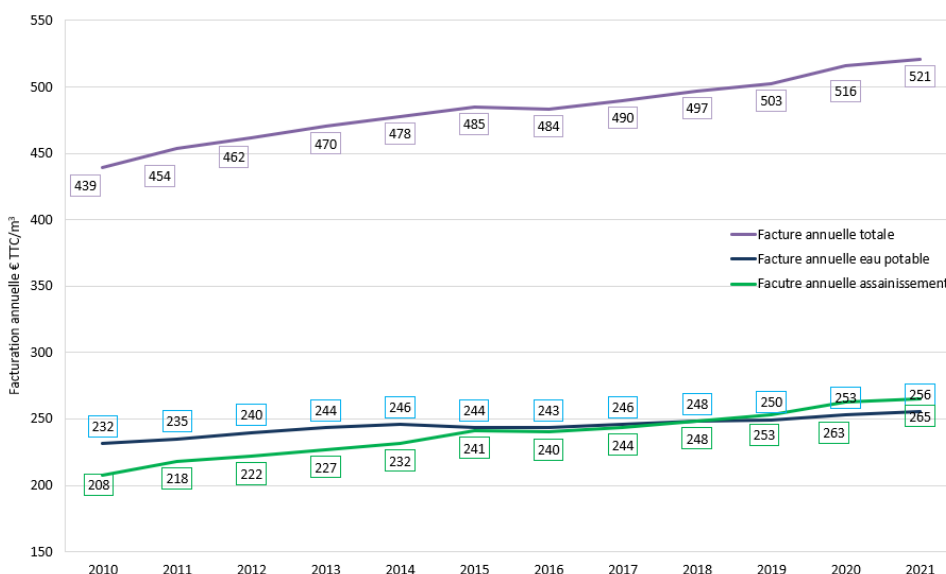
En France, 13 855 collectivités locales comprenant 25 651 services publics assurent la compétence d'eau potable et/ou d'assainissement en 2021. Dans le cadre de la loi NOTRe du 7 août 2015 portant la nouvelle organisation territoriale de la République, le transfert de ces compétences du niveau communal vers le niveau intercommunal se poursuit au plus tard jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026.



Le transfert de compétences est en constante augmentation et s'est accéléré depuis 2018 passant de 55 % en 2017 à 62 % en 2019 et 70 % en 2021.

Ces transferts de compétences entraînent des réorganisations des collectivités, une appropriation des périmètres techniques des nouveaux territoires regroupés et une harmonisation des tarifs à moyen et long-terme.

## Une hausse de la facture annuelle pour l'eau potable et l'assainissement



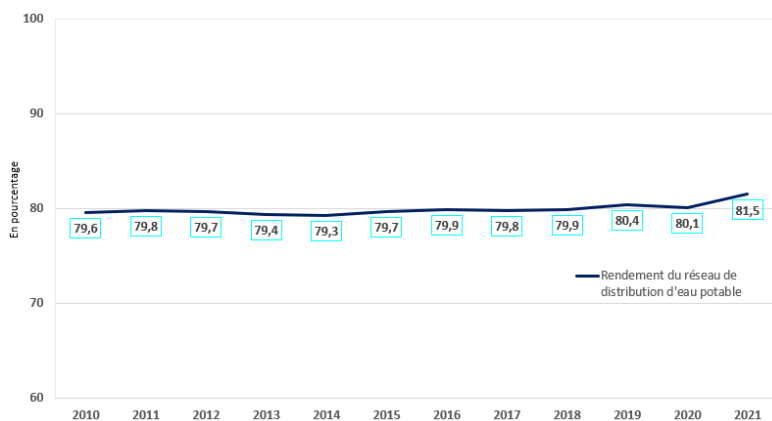
Ces 12 dernières années, le prix de l'assainissement collectif est passé de 1,73 € TTC/m³ au 1<sup>er</sup> janvier 2011 à 2,21 € TTC/m³ au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (+0,48 centimes d'euros) pour une consommation de référence de 120 m³.

Le prix de l'eau potable a également progressé mais dans une moindre mesure, passant de 1,93 € TTC/m³ au 1<sup>er</sup> janvier 2011 à 2,13 € TTC/m³ au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (+0,2 centimes d'euros).

Pour l'abonné, la facture moyenne mensuelle en 2021 représente 43,40 €, c'est-à-dire annuellement 521 € TTC. Par rapport au budget des ménages, cette facture représente une part d'environ 1,5 %, c'est moins que la part consacrée à l'énergie utilisée pour le logement (4,7 %). La frange Nord-Ouest et le Sud-Ouest de la France présentent les prix moyens (eau et assainissement) les plus élevés et le Sud-Est les prix les plus faibles. Toutefois, ces différences s'expliquent par de multiples facteurs : la politique de la ville, la distance, la qualité et la disponibilité des ressources en eau, le coût de l'exploitation des réseaux et des usines, les investissements pour maintenir les performances des installations et répondre aux exigences de la réglementation toujours plus contraignante, ainsi que les taux des redevances, etc.

## Performances des réseaux d'eau potable

Pour les réseaux d'eau potable, l'indicateur sur le rendement moyen du réseau de distribution traduit les pertes par fuites en réseau.

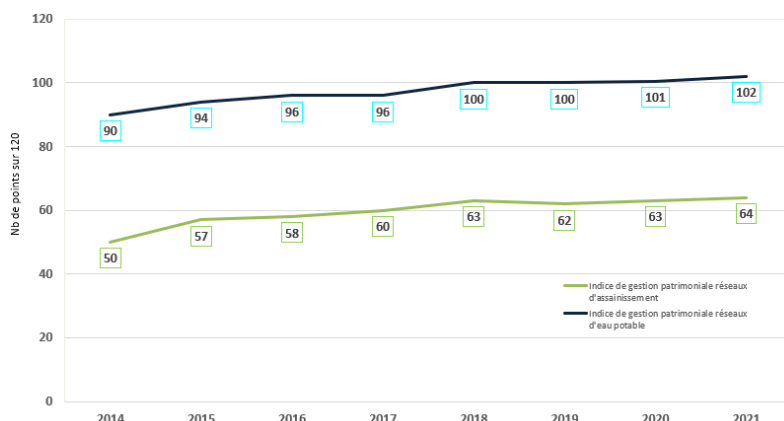


Stable depuis 2010, il est en moyenne de 80 % et ce malgré les aides financières des agences de l'eau pour accompagner les collectivités dans la réhabilitation ou le renouvellement des réseaux. En moyenne, 1 litre d'eau potable sur 5 est perdu et retourne au milieu naturel sans arriver aux consommateurs. On note toutefois une légère amélioration en 2021 (81,5%).

## Une nécessaire connaissance et gestion du patrimoine des réseaux à acquérir

Le linéaire de réseaux d'eau potable à maintenir est de 910 000 km (estimation 2021), c'est l'équivalent de près de 23 fois le tour de la Terre. Plus de 60 % du linéaire a été posé après les années 1970.

Depuis 2014, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a progressé de 12 points, passant de 90 à 102 points sur 120 points. Pour les réseaux d'assainissement, cet indice est bien en de ça, compris entre 50 points en 2014 et 64 points en 2021 (+14 points) sur 120 points.



Une connaissance et une gestion du patrimoine des réseaux satisfaisante permet de sécuriser la distribution de l'eau potable et de limiter les pertes par fuites en réseau.

Les services d'assainissement de toutes tailles ont à progresser plus particulièrement sur le descriptif détaillé des équipements connexes, la connaissance des branchements, les interventions sur le réseau, le programme de renouvellement et la modélisation. Des investissements sont aussi à planifier pour réhabiliter et renouveler les réseaux.

# Chiffres clés 2021

Le rapport national Panorama de l'organisation des services d'eau et d'assainissement et de leurs performances a été diffusé en juin 2023. Il présente les résultats des indicateurs sur la tarification, la gestion financière, la qualité de l'eau potable, la gestion patrimoniale des services publics d'eau potable et d'assainissement en 2021.

Il a été établi à partir des données publiées par les collectivités extraites en janvier 2023 dans la base Sispea :

- 6 403 services d'eau potable ont renseigné leurs données (60 % des services du référentiel, 83 % de la population couverte)
  - 6 554 services d'assainissement collectif ont renseigné leurs données (53 % des services du référentiel, 82 % de la population couverte)
  - 1 246 services d'assainissement non collectif ont renseigné leurs données (50 % des services du référentiel, 79% de la population couverte)
- 
- > **Facture moyenne mensuelle pour l'abonné en augmentation par rapport à 2020 : 43,40 € TTC/mois, dont 21,30 € TTC pour l'eau potable et 22,10 € TTC pour l'assainissement collectif.**
  - > **Consommation moyenne en eau potable : 148 litres/habitant/jour, soit 54 m<sup>3</sup>/habitant/an (consommation domestique) et 150 m<sup>3</sup>/abonné/an (consommation domestique et non domestique).**
  - > **Qualité de l'eau potable au robinet : 98,5 % pour la conformité microbiologique et 96,7 % pour la physico-chimie.**
  - > **Rendement moyen du réseau de distribution d'eau potable : 81,5 %.**
  - > **Indice moyen de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (sur 120 points) : 102 points pour l'eau potable, 64 points pour l'assainissement collectif.**
  - > **Taux moyen de renouvellement des réseaux (moyenne annuelle du linéaire de réseau renouvelé, sur les 5 dernières années) : 0,66 % pour l'eau potable, 0,48 % pour l'assainissement collectif.**

Directeur de publication : Olivier Thibault (OFB)

Coordination : Sophie Portela (OFB)

Rédaction : Sophie Portela (OFB) et Jeanne Dequesne (OFB)

Accès au rapport national Sispea : <https://www.services.eaufrance.fr/rapport-national>